

## Séance du Conseil Municipal du 11 septembre 2009

Tous les Conseillers présents

### Approbation du compte-rendu de la séance précédente.

#### Urbanisme

**SCOT** - Le Maire présente le projet de plan établi par le syndicat B.B.R. qui fait état de l'urbanisation de la commune au 01/01/2008 (« Etat zéro ») : il conviendra de vérifier et valider ce document qui servira de référence pour l'encadrement de l'urbanisation à venir.

**Cœur de village** – La réfection du réseau d'eau dans le village devra être réalisée avant les prochains travaux « cœur de village ». Une réunion sur le terrain est programmée le 17 septembre avec le syndicat Ain-Suran-Revermont.

**Terrain Granger** – Le Maire informe le Conseil que M<sup>me</sup> Marie-Christine GRANGER, représentante de l'indivision propriétaire de la parcelle A99, propose une cession de cette parcelle à la commune de DROM pour la somme de un euro. Cette parcelle est située à droite dans le virage de la Montée des Vignes, en face de l'intersection avec le chemin des Conches. A l'unanimité, le Conseil accepte l'acquisition de ce terrain d'une surface de 450 m<sup>2</sup>.

#### Cimetière :

**Réserve foncière** - Le conseil est informé que les héritiers d'une parcelle située au sud du cimetière ne sont plus vendeurs de ce terrain.

**Morts pour la France** - Le transfert des Soldats Morts pour la France ne pourra pas être réalisé avant la Toussaint. Les travaux débuteront en novembre.

**Jardin du Souvenir** - Une suggestion avait été émise pour la création d'un emplacement réservé pour la dispersion des cendres. Une réunion de la commission cimetière est programmée le 11 octobre.

**Monument aux Morts** - Le montant des travaux s'élève à 7 371,00 € H.T. (travaux exonérés de TVA).

#### Questions diverses

**Voirie** – Les travaux de points à temps seront réalisés après la fête.

**Transfert voirie** - Il sera demandé le transfert, à la CCTER, de *la rue de la Paix et du chemin des Bourbouillons* (jusqu'à la ferme de Bernard Larruat) en voirie communautaire structurante.

**Col de France** - La route actuelle passe sur une parcelle privée de la commune de Meillonas et ne figure pas au tableau de classement de la voirie communale. Un accord sera recherché avec la commune de Meillonas afin que cette situation soit régularisée.

Une réunion de la commission voirie est programmée le samedi 19 septembre.

**Cuve fioul de l'école** - L'installation est terminée. Un rangement pourrait être créé dans la partie non occupée.

**Syndicat des eaux** - Le rapport du Président du Syndicat des Eaux Ain Suran Revermont est présenté et approuvé à l'unanimité. L'embauche d'un technicien est à l'étude. De plus, afin de pallier au désengagement des services de l'Etat dans l'assistance maîtrise d'ouvrage, le syndicat étudie la possibilité d'un groupement avec d'autres syndicats des eaux afin d'embaucher un ingénieur (pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage). Le projet sera porté par le syndicat Dombes Saône présidé par M<sup>me</sup> Marie-Jeanne BEGUET. Une convention doit déterminer la participation de chaque syndicat.

**Syndicat d'électricité** - Le rapport d'activité du syndicat est consultable en mairie.

**Eclairage public** – Suite aux derniers travaux d'amélioration réalisés sur le réseau, il est constaté une diminution de 17,5 % de la consommation d'électricité.

**Aménagement de la bibliothèque** - Les travaux devraient commencer courant octobre.

**Carrières** - La fin d'exploitation de la carrière Guinet est fixé au 14 septembre. L'entreprise RABIER va déposer un dossier pour l'extraction de roche marbrière. Le conseil municipal est informé que l'entreprise DANNENMULLER serait partie prenante dans ce projet pour la partie concassage. Il a constaté que cette dernière effectuait un important travail de prospection pour acquérir les terrains nécessaires. Les élus s'étonnent qu'ils n'aient pas été informés de cette collaboration lors de la présentation devant eux du projet par M. RABIER. Ils demandent au Maire de transmettre leurs inquiétudes à l'Entreprise RABIER et souhaitent avoir des précisions écrites sur les modalités de cette collaboration.

**Défibrillateur** – M<sup>me</sup> GOY-CHAVENT, sénateur, a informé les élus de l'Ain qu'elle utiliserait son allocation parlementaire dans l'aide à l'acquisition de défibrillateurs par les collectivités ; le maire explique les modalités sommaires de cette procédure et le conseil demande à s'inscrire dans cette démarche pour l'année 2010.

**Prochaine réunion** : fin octobre.